

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

**2020**



**Udaf**  
Doubs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
À Valdahon**



**UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU DOUBS**



Créée par un décret en 1945 puis confirmée par une loi en 1975, régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) est une association de loi 1901 regroupant les fédérations et associations du département.

## Les 4 missions de l'Udaf

### **DONNER DES AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS**

sur la politique familiale  
à l'échelle nationale et  
locale.

### **GÉRER LES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL**

qui lui sont confiés  
de plein droit par  
les pouvoirs publics.



### **SE CONSTITUER PARTIE CIVILE**

lorsque les intérêts matériels  
et moraux des familles  
sont menacés.



### **REPRÉSENTER**

physiquement et moralement  
les familles en siégeant dans  
les instances collectives.

Ces missions sont financées par la part 1 du Fonds Spécial comme énoncé par l'article L211-10 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

## 2020 en chiffres





En 2020, l'humanité a été touchée par la pandémie de COVID-19. La vie de toutes les familles et des associations a été bouleversée.

Comme chacun(e), nous avons dû composer avec une année rythmée par des restrictions gouvernementales :

- Nous avons reporté notre AG au mois de septembre ;
- Nous avons reporté la Journée des Familles à 2022 ;
- Nous avons néanmoins pu renouveler nos représentants Udaf au sein des CCAS / CIAS et rencontrer les parlementaires.

L'organisation de l'ensemble de nos services a été repensée pendant toute cette période, perturbant fortement le fonctionnement habituel de nos équipes. C'est pourquoi je tiens à remercier sincèrement les salariés de l'Udaf du Doubs pour la réactivité et le professionnalisme dont ils ont fait preuve.

Il n'a pas été simple de composer quotidiennement entre le télétravail et les obligations quotidiennes de la vie familiale.

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des usagers prouvent la qualité de service qui a pu être maintenue.

Ce printemps, nous avons collecté, via une enquête en ligne, le ressenti de nos associations. Le tissu associatif a été et reste exemplaire dans la gestion de cette crise. Les bénévoles se sont adaptés à la visioconférence pour continuer d'accompagner, de protéger et de soutenir les familles du département. Mais cet engagement s'essoufle.

Enfin, je vous rappelle que je quitterai la présidence de l'Udaf du Doubs à la fin de mon mandat, en juin 2022. J'ai donc la mission et le devoir de m'assurer de la pérennité de l'association et ainsi de trouver de nouveaux candidats au Conseil d'Administration et, si possible, qu'ils acceptent de prendre des responsabilités.

Pour ce faire, une stratégie a été déployée depuis l'automne dernier et commence à porter ses fruits.

L'ambition du projet associatif 2021-2026 viendra également, je l'espère, donner envie de nous rejoindre et de s'engager pour la défense des familles.

Le Président de l'Udaf du Doubs  
Gérard CARRÉ



# SOMMAIRE

<b>L'état de l'union</b> .....	<b>6</b>
Les associations familiales	6
Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'UDAF	10
L'organigramme	12
Le réseau UDAF / URAF / UNAF	13
<b>Les temps forts en 2020</b> .....	<b>15</b>
<b>Donner des avis aux pouvoirs publics</b> .....	<b>17</b>
Les commissions de réflexion	18
L'Observatoire de la Famille	18
Les relations publiques et partenariales	20
<b>Représenter les familles</b> .....	<b>22</b>
Les représentations communales	23
Les représentations départementales	24
<b>Gérer les services d'intérêt familial</b> .....	<b>27</b>
Le service Délégué aux Prestations Familiales	28
Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	32
Les stages de responsabilité parentale	36
Le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux	37
Le Centre Départemental Information Crédit Consommation	40
Le SVP Familial	42
Le Fonds «Solidarité énergie»	44
<b>La certification ISO 9001</b> .....	<b>45</b>
<b>Les antennes</b> .....	<b>46</b>
<b>Les financeurs</b> .....	<b>47</b>

# L'ÉTAT DE L'UNION

## LES ASSOCIATIONS FAMILIALES AU 31 DÉCEMBRE 2020

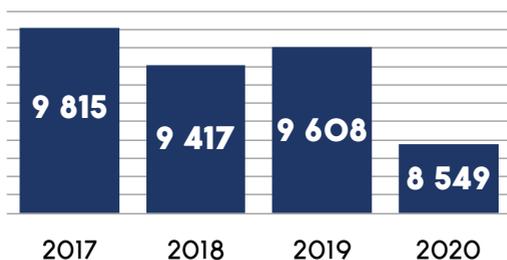
**94** ASSOCIATIONS

**8 549** FAMILLES

Le nombre de familles adhérentes est en forte diminution par rapport à l'année précédente :

**- 1 060** familles.

Familles adhérentes

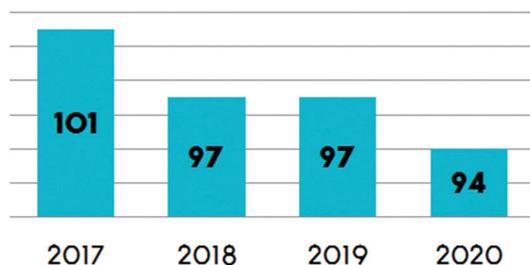


Cela s'explique notamment par une baisse globale du nombre d'adhérents pour une grande majorité des associations.

Les mouvements et associations les plus touchés par cette baisse sont Familles Rurales, MFR, la Médaille de la Famille, l'AFB, la CSF et l'UFA.

A l'inverse on observe une hausse significative des adhésions pour les associations PARI et Coccinelle.

Associations adhérentes



Le nombre d'associations adhérentes est lui aussi en diminution par rapport à 2019 :

**- 3** associations :

- \* ACCF Seloncourt,
- \* Doubs Parent'aise,
- \* Familles Rurales la Grande Cote.

N'ayant eu aucune activité sur l'année 2020 et rencontrant pour la plupart des difficultés à renouveler l'équipe de bénévoles, ces associations ont été dissoutes ou mises en sommeil.

La crise sanitaire a en effet accéléré le processus de dissolution de ces associations qui rencontraient déjà des difficultés à maintenir leur activité.



# ADHÉRENTES À DES MOUVEMENTS À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT(E)S	ADHÉRENTS
FR Agir Belleherbe	M. CHOPARD	54
FR Amancey	Mme POURCELOT	137
FR Avoudrey	Mme VOIDEY	89
FR Boujailles Courvières	Mme BRUCHON	47
FR Charquemont	M. MOUGIN	14
FR Clerval	Mme ROUSSEL	162
FR Cussey Etuz	Mme GRAVA	106
FR Devecey	Mme KLEIN	45
FR Évillers	Mme BAUD	9
FR Fournet Blancheroche	M. RENAUD	21
FR Franois Serre les Sapins	Mme TISSOT	207
FR Frasne Dompierre	Mme BEAUNE	227
FR Geneuille	M. QUINART	98
FR La Clé Verte	M. JOLY	202
FR Le Dahon	Mme PAGNOT	48
FR Le Plateau de la Barèche	Mme PERNIN	104
FR Le Russey	Mme THOMAS	147
FR Le Trèfle	Mme RICHARD	6
FR Les Fauvettes	Mme ANDRE	98
FR Les Feuillus	Mme GROSJEAN	69
FR Les Premiers Sapins	Mme FAIVRE COURTOT	97
FR Levier	Mme LEFEVRE	47
FR Mamirolle	Mme BARBIER	94
FR Ornans	M. QUARREY	179
FR Pays de Pergaud	M. MONNIER	175
FR Pierrefontaine les Varans	M. MATHIEU	141
FR Pouilley les Vignes	Mme JARRY	163
FR Sancey le Grand	Mme RENARD	45
FR Saône	Mme TISSOT	164
FR Val de Vennesses	Mme POUCHOULOU	14
FR Vernierfontaine	Mme GIRARDOT	37
Ass. des Familles de Montbéliard	Mme KENDÉ	6
Ass. Familiale Catholique Besançon	M. DU FOU	13
Ass. Familiale Laïque Education Loisirs	Mme HINCELIN	43
Ass. Familiale Laïque Châtillon Tallenay	M. DELACHAUX	179

Ass. Familiale Protestante Chez ma cousine	M. LEIBE	15
Ass. Familiale Protestante EHUD	Mme MERCIER	8
Ass. Familiale Protestante Famille à cœur	M. BRUANDET	85
Ass. Familiale Protestante Le Panier de Barnabas	M. GERMAIN	31
Confédération Syndicale des Familles du Doubs	Mme CONAT	86

## ADHÉRENTES À DES MOUVEMENTS À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

A.D.M.R. Amancey	M. MARECHAL	6
A.D.M.R. Barèche Etalans	Mme CHEMENT BELLAY	22
A.D.M.R. Baume les Dames	M. FAURE	11
A.D.M.R. Damprichard	M. MAUVAIS	6
A.D.M.R. Frasne	Mme GARNIER	27
A.D.M.R. Grand Pontarlier	Mme VUITTENEZ	6
A.D.M.R. Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mme MARTIN	8
A.D.M.R. Le Russey	Mme PONCET	15
A.D.M.R. Levier	Mme BRECHEMIER	4
A.D.M.R. Maïche Charquemont	M. BESSOT	12
A.D.M.R. Orchamps Venves	Mme BELOT	12
A.D.M.R. Pays de Clerval	Mme ROETHLISBERGER	11
A.D.M.R. Pierrefontaine les Varans	Mme CANTIN	11
A.D.M.R. Quingey	Mme DAUDEY	13
A.D.M.R. Rougemont	Mme BETTINELLI	10
A.D.M.R. Sancey le Grand	M. ROMAIN	9
A.D.M.R. Val d'Usiers	Mme NENING	7
A.D.M.R. Val de Morteau	M. ETHEVENIN	8
A.D.M.R. Valdahon	Mme BRECHEMIER	34
A.D.M.R. Vercel	Mme GUILLEMIN	6
A.D.M.R. Villers le Lac	Mme ROGNON	12
M.F.R. La Roche du Trésor	M. BUZY	10
M.F.R. Les Deux Vals	Mme LAMBOLEY	103
M.F.R. Morre	M. PLANAT	106
M.F.R. Pays de Montbéliard	M. SIGNORI	335
M.F.R. Pontarlier	Mme SIMON	68
M.F.R. Vercel	Mme CUCHE	230
ADAPEI du Doubs	M. GOMES	594
APEDA BFC	Mme RIOT	98
Ass. Départ. des Conjointes Survivants	Mme JEANNEROT	245
Ass. Départ. de la Médaille de la famille	Mme FEUVRIER	99
Ass. des Paralysés de France Doubs	Mme LAGUZET	65
Enfance et Familles d'Adoption	Mme GARNIER	43
Jonathan Pierres Vivantes	Mme MESNIER	43

## ADHÉRENTES ET NON FÉDÉRÉES

A.F. Besançon	Mme DALPHIN	204
A.F. d'Aujourd'hui	Mme VUILLEMIN	176
A.F. Devecey Chevroz	Mme LINGLOIS	237
A.F. La Vèze	Mme MERILLOT	67
A.F. Montfaucon	Mme POTY	162
A.F. Montperreux	Mme MAZURE	47
A.F. Pontarlier	M. MARGUIER	352
A.F. Pont de Roide	M. RAUCAZ	258
A.F. Val de Morteau	M. REGNIER	2
AFTC Franche-Comté	Mme LAPOSTOLLE	54
Antenne Petite Enfance FC	Mme GENTNER-MARMIER	51
Ass. Liens Entraide et Droit à la Différence (ALEDD)	Mme GUILLON	58
Ass. Franche-Comté Alzheimer	Mme JEUNET	13
CIDFF	Mme PEIFFER	6
Coccinelle	Mme MORI	195
ELIAD Besançon	M. ADRIANSEN	18
PARI	M. SARRAZIN	304
Union des Familles d'Audincourt	Mme CABURET	381

## ORGANISMES ASSOCIÉS

Centre de formation Bourgogne Franche-Comté  
Eclaireurs Laïques de Franche-Comté  
La Maison Verte

M. FOURNY  
M. ACOSTA  
M. GALMICHE

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU DE L'UDAF

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil d'Administration est composé de 28 membres :

**16** administrateurs élus

**12** administrateurs désignés par les mouvements

-  Membres du bureau
-  Administrateurs désignés
-  Administrateurs élus

PRÉSIDENT	1ER V. PDT	2È V. PDT	3È V. PDT	SECRÉTAIRE	SEC. ADJOINT
 Gérard Carré UFA	 Yves Barault CDAFAL	 Denis Guénaud AFB	 Maurice Courtebras ADMR	 Michel Haon CDAFAL	 Gilles Abram JUMEAUX ET +
TRÉSORIER	TR. ADJOINT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	
 Bernard Gaulard FR	 Marcel Cottiny APE FC	 Claude Borel ADAPEI	 Jean-Claude Faure ADMR	 Jean-Hugues Roux CDAFAL	 P-F. Bouland ADAPEI
 Sylvain Brelot FR	 J-M. Delachaux CDAFAL	 Maryse Delagrangé ADMR	 Paul-Even Du Fou AFC	 Jean-Louis Fiesse ELIAD	 Agnès Garnier EFA
 Aline Giacomet FR	 Marie-France Gibey UNAFAM	 Valérie Hincelin AFL ELV	 Michèle Kendé FF MONTBÉLIARD	 Elouan Kergadallan APEDA	 Jacques Oury ADMF
 Michel Pellaton Alzheimer FC	 Mylène Roussel FR	 Jean-Pierre Simon CDAFAL	 Jean-Marie Viprey APF		

## FONCTIONNEMENT

En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois (au lieu de 6 habituellement) et le Bureau 4 fois.

Thèmes particuliers abordés :

- Les **représentations de l'UDAF dans les CCAS et les CIAS.**
- L'état d'avancement du **Point Conseil Budget.**
- Le **projet associatif 2021-2026.**
- L'**incidence de la crise sanitaire** sur notre organisation, celle du réseau et la politique familiale.
- Le **renouvellement partiel du conseil d'administration et la stratégie future de recrutement.**



## LE COMITÉ DE PILOTAGE «VIE ASSOCIATIVE»

Le comité de pilotage de la «Vie associative», composé de bénévoles et de salariés, a pour missions de **suivre l'organisation de l'Assemblée Générale et de la Journée des Familles.**

Ce comité, sous la responsabilité de Monsieur FIESSE, s'est réuni 6 fois en 2020. Malheureusement, la 3ème édition de la Journée des Familles a dû être reportée à 2022.

## SERVICES AUX ASSOCIATIONS

**1/4 des associations ont bénéficié d'un ou plusieurs services que l'Udaf leur propose :**

### COMMUNICATION

- Création d'affiches et de flyers
- Conseils graphiques
- Impressions de documents couleurs dans la limite du quota
- Relais de l'actualité de l'association au sein du réseau

### MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS

- Les salles de réunions sur les 3 sites
- Matériel de vidéoprojection
- Matériel de sonorisation portatif
- Chapiteau 3 x 3 mètres

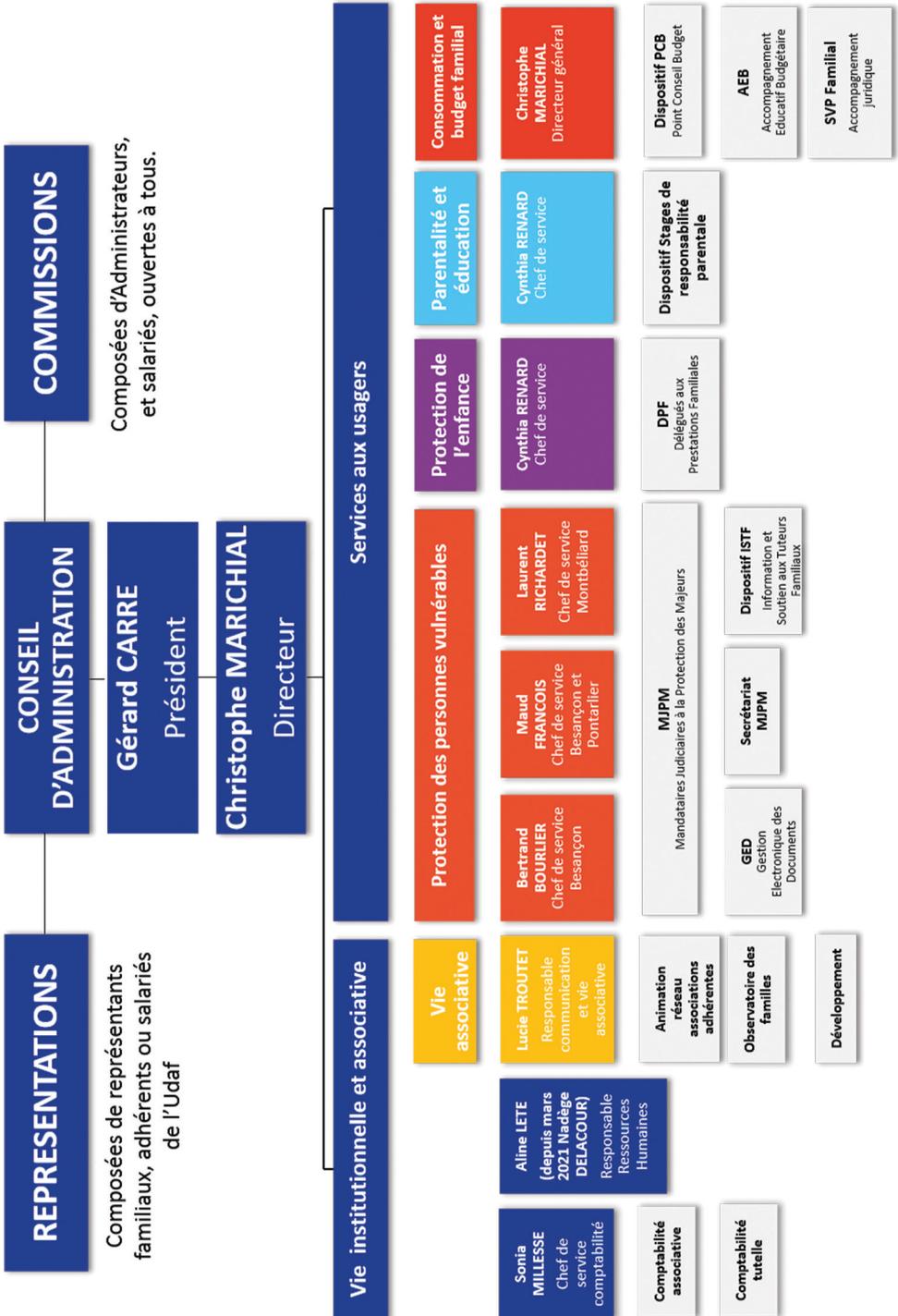


### INFORMATIONS ET ORIENTATIONS

- Mise en relation de nos associations entre elles et avec nos partenaires.
- Animation de formations.
- Réponses à des questions d'ordre fonctionnel et juridique.
- Problématiques des associations remontées auprès des Députés et Sénateurs.
- Transmission de toute information jugée utile.

Les services les plus demandés sont la mise à disposition de matériel et de salles, la diffusion de leur actualité au sein du réseau et la mise en relation selon leur demande.

# L'ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2020 (87,35 ETP)

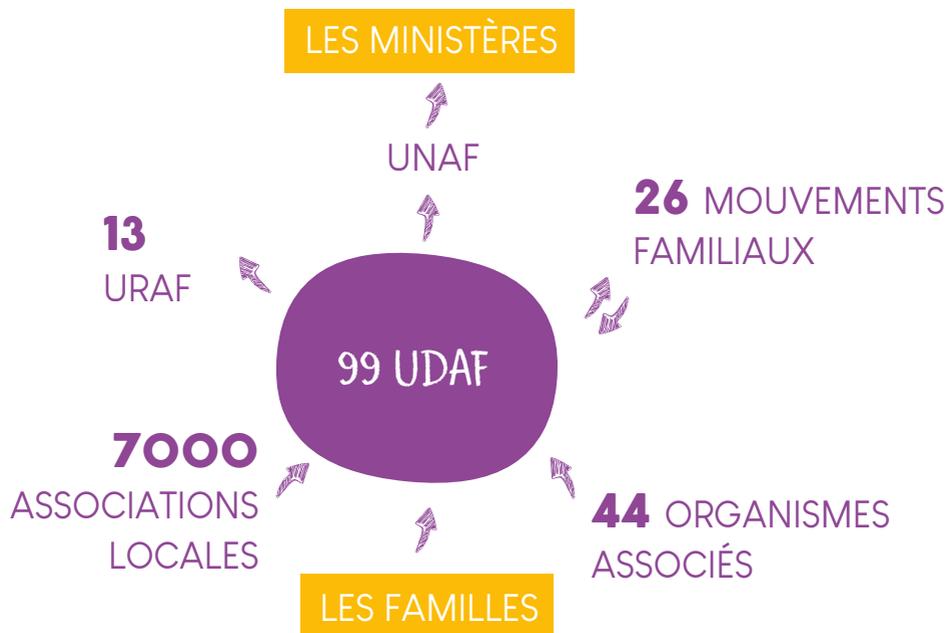


## LE RÉSEAU UDAF / URAF / UNAF

L'Udaf du Doubs fait partie d'un réseau de 99 Udaf, 13 URAF (Unions Régionales des Associations Familiales) et l'Unaf qui assure le rôle de tête de réseau.

Toutefois, la particularité de ce réseau est que **chaque structure est strictement indépendante juridiquement**.

### CE RÉSEAU SE PROFILE SOUS LA FORME DU SCHÉMA SUIVANT :



UNIS POUR LES FAMILLES

### L'UDAF, UN ACTEUR ACTIF DU RÉSEAU UDAF/URAF RÉGIONAL

Pour organiser la représentation des familles au niveau régional, les Udaf se sont organisées en association interdépartementale : l'Uraf BFC.

### ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COORDINATION RÉGIONALE :

#### 3 réunions institutionnelles régionales

(Nombre réduit compte tenu de la crise sanitaire)

Pour développer une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes et être à l'initiative de différents acteurs du réseau. La coordination régionale s'organise autour :

#### De groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- « Communication » : 3 réunions.
- « Observatoire » : 3 réunions.

## De réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- Réunion Présidents-Directeurs de la région : 2 réunions.
- Réunion d'échanges et d'informations pour les Points Conseil Budget : 1 réunion.

## De groupes de travail ou d'initiative organisés par une Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- Réunion hebdomadaire des Directeurs pour faire face à la crise sanitaire.
- Réunion mensuelle des responsables des ressources humaines des Udaf.

## De travaux : fruits d'une volonté d'échanges et d'entraide

Pour garder le lien avec les associations durant le confinement, les Udaf ont publié des « Lettres » intégrant des informations pratiques pour les familles en partie fournies par l'Uraf. Le travail de l'Udaf 21 a servi de support à la construction d'une version pour l'Udaf 90 actualisée par l'Uraf : 1 par quinzaine.

**Signature d'une convention avec l'Académie de Besançon** pour développer l'Aide à l'Education Budgétaire auprès de ses personnels.

## **ACTIONS POUR DONNER LA PAROLE AUX FAMILLES ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU RÉSEAU UDAF/URAF BFC :**

**33 instances régionales** où l'intérêt des familles est défendu.

**Préparation d'un Forum Citoyen sur le virage ambulatoire** (reporté en 2021).

## **1 Observatoire de la famille : 3 enquêtes**

Les Udaf ont pour la 1ère fois mobilisé l'Observatoire de la famille pour réaliser des enquêtes auprès de leurs usagers. Le Rapport d'activités 2020 - page 14

développement de la coordination avec les salariés des services a conduit à la construction de 2 enquêtes :

- 1 à destination des majeurs bénéficiaires d'une mesure de protection juridique (MJPM tutelle/curatelle).
- 1 à destination des familles bénéficiaires d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion budgétaire (MJAGBF).

**1 objectif commun : mesurer l'impact du 1er confinement sur les conditions de vie et l'adaptation de l'offre de service aux conditions exceptionnelles.** Au-delà de la production de données, il a produit les analyses suivantes :

- Enquête usagers MJPM : 1 analyse régionale, 1 pour l'Udaf 25 et 1 pour l'Udaf 71 qui ont conforté leur échantillon départemental.
- Enquête usagers MJAGBF : 1 analyse départementale pour 4 Udaf : 25 ; 39 ; 89 ; 71 et 1 pour la Sauvegarde du Jura (partenaire de l'Udaf du Jura).

## **1 enquête « Grands-parents »**

Objectif : mesurer le rôle et la place des grands-parents dans les familles avec enfant(s) :

- 8 synthèses départementales et 1 régionale.
- 1 dossier de préconisations en matière de politique familiale à destination des élus.
- 1 campagne de communication coordonnée.

## **ACTIONS POUR METTRE EN VALEUR LE POIDS DU RÉSEAU :**

**Rencontre avec le Haut-Commissaire de la lutte contre la pauvreté** pour mettre en avant le travail du réseau face aux vulnérabilités.

# LES TEMPS FORTS EN 2020

## LE PROJET ASSOCIATIF 2021-2026 DE L'UDAF DU DOUBS

Monsieur BARAULT, Vice-Président de l'Udaf du Doubs, a été désigné par le Bureau et mandaté par le Conseil d'Administration pour animer un **groupe de travail qui a rédigé le projet associatif 2021-2026 de l'Udaf du Doubs.**

Le sujet a été dans un premier temps de réaliser le bilan du projet en cours puis de définir des perspectives, de grandes orientations stratégiques et des utopies.

Ce projet est soumis au vote de l'Assemblée Générale 2021.

## L'INAUGURATION DES LOCAUX À MONTBÉLIARD

Plus de 140 personnes étaient présentes à l'inauguration des locaux de l'antenne de Montbéliard le 9 janvier 2020. L'antenne, qui existe depuis 1969, a vécu plusieurs déménagements depuis sa création. L'équipe actuelle de Montbéliard (une vingtaine de salariés) s'est installée le 26 juillet 2019 dans les locaux de l'ancienne maternité au 4 rue André Boulloche.



Jacky HAUTIER, Sous-préfet de Montbéliard, Denis SOMMER, Député du Doubs, Eric LANCON, Conseiller régional, Marie-Noëlle BIGUINET, Maire de Montbéliard et Lionel KOENIG, Directeur de la CAF du Doubs avaient notamment fait le déplacement pour l'occasion.

A noter que l'après-midi, une quinzaine d'usagers des services MJPM et DPF se sont présentés à la toute première réunion de présentation du groupe d'expression des usagers et étaient invités à rester à la visite puis à l'inauguration des locaux.

## LE RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DANS LES CCAS ET CIAS

La présence d'un représentant Udaf au sein des Conseils d'Administration des CCAS et CIAS est obligatoire.

Tous les 6 ans, les élections municipales engendrent le renouvellement des Conseils d'Administration des CCAS ou des CIAS.

En 2020, l'Udaf du Doubs a rencontré de grandes difficultés à collecter des candida-

tures pour ce renouvellement de mandat de par la crise sanitaire.

Néanmoins le nombre de CCAS / CIAS dans laquelle elle est représentée a pu être stabilisé par rapport à la précédente mandature.



ÊTRE REPRÉSENTANT FAMILIAL  
EN CCAS / CIAS

Désignation  
des délégués CCAS  
D'ici mars 2020

Pour représenter  
les familles

Rejoignez-nous !



# L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE RÉSEAU

## L'UDAF, RELAI D'INFORMATION

Une communication spécifique a été mise en place pendant la crise sanitaire.

Par le biais d'une lettre d'information mensuelle et de son site Facebook, l'Udaf a communiqué sur l'actualité liée à la crise sanitaire et sur les dispositifs nationaux mis en place pour le grand public et le milieu associatif.



La lettre d'information recensait les dispositifs et actions spécifiques mis en place par les associations de son réseau pour répondre aux besoins des familles du Doubs. L'Udaf a également beaucoup communiqué autour de dispositifs mis en place et a relayé les publications du site Facebook de l'Unaf « Prendre soin de sa famille » créé spécifiquement pour répondre aux besoins des familles pendant la période de confinement.



## SERVICES

Les services de l'Udaf ont su s'adapter au contexte de la crise sanitaire.

**95%** des salariés des services ont maintenu leur activité en télé-travail.

Les procédures ont été révisées pour permettre le travail à distance afin d'assurer la continuité des services.

Pour ce faire, l'équipe cadre et le Comité Social d'Entreprise ont mis en place un plan d'organisation de travail mis à jour régulièrement durant la crise sanitaire.

Des contacts téléphoniques réguliers ont participé au maintien du lien avec les usagers et les familles des services MJPM et DPF.

Un travail de partenariat avec les banques, et les services d'aides à domicile a permis aux usagers de pouvoir continuer à bénéficier des services essentiels.

Une enquête de satisfaction auprès des usagers a permis l'évaluation de cette nouvelle organisation du travail durant la période de confinement.

L'accueil des usagers des services a été maintenu sur rendez-vous après la période de confinement.



The background is a vibrant yellow color. It features several large, overlapping, abstract shapes in a lighter shade of yellow. These shapes include circles, ovals, and curved, ribbon-like forms that create a dynamic and modern aesthetic. The text is centered and stands out prominently against this background.

**DONNER DES  
AVIS AUX  
POUVOIRS  
PUBLICS**

# LES COMMISSIONS DE RÉFLEXION

Ce sont des groupes de travail constitués par les administrateurs, bénévoles, salariés et toute personne intéressée par la thématique. Une synthèse de leurs réflexions est exposée à chaque Conseil d'Administration qui peut être amené à définir des pistes d'actions à entreprendre.

Cette activité a été particulièrement impactée par la crise sanitaire : la quasi totalité des commissions a été suspendue depuis le mois de mars 2020.

Certaines commissions n'ont d'ailleurs pas du tout eu d'activité sur l'année. C'est le cas de la commission Politique Familiale et de la commission Education & Formation.

 **6 RÉUNIONS**

 **4 COMMISSIONS**



## DÉPENDANCE

Responsable : Mme SAINTOT

Réunion(s) : 1

Madame SONNEY, Directrice de l'Ehpad du Larmont à Pontarlier, a présenté le fonctionnement de sa structure ainsi que les problématiques générales des Ehpad.



## LOGEMENT

Responsable : M. ROUX

Réunion(s) : 1

Poursuite du travail de recherche autour du reste pour vivre des ménages calculé différemment selon les instances.



## SANTÉ

Responsable : M. HAON

Réunion(s) : 2

Définition d'une problématique : comment accompagner un proche lorsque l'hospitalisation prend fin, que la personne malade refuse d'intégrer un établissement adapté et qu'il n'y a plus de place en SIAD (service de soins infirmier à domicile) ?

## COMMUNICATION

Responsable : Mme MATHY

Réunion(s) : 2

Suivi du plan d'actions pour promouvoir en externe les services MJPM mais aussi DPF et améliorer en interne la communication inter-services.

## L'OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE

L'Observatoire de la famille est un service d'études du réseau Udaf/Uraf de Bourgogne Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région. Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

Actions marquantes en 2020 :

- Construction de synthèses et rédaction de préconisations à destinations des élus pour l'enquête menée auprès des familles sur la place et le rôle des grands-parents. 1 598 parents y ont participé en région dont 274 dans le Doubs.
- Construction et coordination d'une enquête auprès de 1000 majeurs bénéficiaires d'une mesure de tutelle ou de curatelle accompagnés par les 8 Udaf de la région sur la manière dont ils ont vécu le confinement.
- Construction et coordination d'une enquête auprès des bénéficiaires de Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial des Udaf 25, 39, 71 et 89 sur leur vécu du confinement.

## **Grands-parents : les principaux constats dans le Doubs**

### **Les parents donnent une place importante aux grands-parents :**

La figure positive des grands-parents aidants et aimants est largement partagée. Les parents ont de fortes attentes vis-à-vis d'eux. 64% souhaitent qu'ils passent du temps avec leurs petits-enfants quel que soit le contenu, 4 à 5 sur 10 espèrent qu'ils partagent des passions, des activités ou encore des valeurs, des convictions et 37% l'histoire familiale. Sous une forme ludique, les parents attendent qu'ils inscrivent leurs enfants dans la lignée en partageant des savoirs

### **Des rencontres intergénérationnelles fréquentes et régulières :**

65% des ménages rencontrent la grand-mère et 63% le grand-père maternels une à plusieurs fois par mois. 5 sur 10 visitent les grands-parents paternels à cette même fréquence. L'utilisation des modes de communication est complémentaire et non substitutive aux rencontres. Les contacts entre grands-parents et petits-enfants sont donc nombreux.

### **Des solidarités familiales nécessaires à la conciliation des temps professionnels et familiaux des parents :**

La place des grands-parents auprès des petits-enfants se construit aussi à travers des solidarités vivaces : 64% des ménages ont reçu leur aide. 5 sur 10 pour accueillir les petits-enfants durant les vacances, 4 sur 10 en journée de manière occasionnelle s'ils ne sont pas scolarisés. Mais quelle que soit sa fréquence, l'aide à la garde des enfants est jugée indispensable par la moitié des parents concernés. Ils n'ont donc pas d'autre alternative.

L'enquête montre l'importance du lien et la fragilité des solidarités informelles qui méritent d'être mieux connues pour être préservées : l'allongement de la durée d'activité professionnelle ou la sollicitation plus forte des jeunes retraités comme « aidants » des plus âgés peuvent les affaiblir. Ces réalités devront être prises en compte dans les réflexions à venir, tant pour les politiques du grand âge que pour les politiques familiales.

## **Confinement : Quel vécu pour les majeurs accompagnés par l'Udaf ?**

### **L'impact du confinement sur la vie des majeurs protégés :**

Dans la région, les majeurs protégés n'ont pas été concernés par le regroupement familial. Peu nombreux sont ceux qui ont rencontré des difficultés à faire leurs courses. Caractérisés par d'importantes vulnérabilités psychiques et sociales, 56% de la population a pourtant déclaré avoir reçu de l'aide extérieure. L'entourage familial, amical est le premier acteur mobilisé. Mais le moral de ce public déjà fragile a été très affecté : 46% ont eu le sentiment de se sentir moins bien que d'habitude.

### **Lien Udaf-Usager durant le confinement :**

Ne pouvant ni accueillir, ni organiser des visites à domicile, les 8 Udaf ont recentré leur action, selon leurs propres modalités, sur des contacts téléphoniques hebdomadaires avec chaque usager. Ce qui devait prévaloir était l'écoute, l'information, le soutien et la réponse aux demandes formulées. 85% ont déclaré leur pleine satisfaction pour avoir été contactés très régulièrement.

Cette continuité de service s'est révélée être une opportunité. Elle a permis le renforcement du lien usagers/Udaf.

# LES RELATIONS PUBLIQUES ET PARTENARIALES

## LES PARLEMENTAIRES



### RENCONTRE ANNUELLE



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'Udaf du Doubs a défendu 10 positions auprès de l'ensemble des Députés et Sénateurs du Doubs sous la forme de rencontres individuelles.

C'est ainsi que les Président, Directeur et responsable de la communication de l'Udaf, mandatés par le Conseil d'Administration, ont rencontré physiquement ou, à défaut, en visioconférence, les élus entre le 21 septembre et le 30 novembre 2020 [Madame JACQUEMET étant nouvellement élue Sénatrice, nous l'avons rencontrée le 1er février 2021].

La lettre d'Info de l'Udaf 25 de janvier 2021 a été consacrée à la synthèse de ces échanges.

### LES POSITIONS DÉFENDUES

- Mise en place d'un congé parental de 9 mois partageable, avec

Rapport d'activités 2020 - page 20

un niveau d'indemnisation suffisamment attractif, qui correspondrait à un montant minimum de 75 % du revenu perçu quel que soit le statut.

- Versement de la PréparE (allocation du congé parental) au delà des 2 ans de l'enfant jusqu'à l'entrée en maternelle, dans l'hypothèse où les parents n'ont pas trouvé de mode de garde.

- Possibilité d'inscrire de façon ponctuelle et sous 24h les enfants à la cantine scolaire.

- Plus de fonds pour le déploiement sur tout le territoire des Points Conseil Budget (PCB) et déploiement d'un nombre suffisant de PCB dans le Doubs.

- Création d'un fonds temporaire d'aide à la quittance (ménages locataires) et ouverture des conditions d'accès aux aides du Fonds de garantie de l'accession sociale à la propriété.

- Prévion d'un équipement informatique et d'un accompagnement pour les familles qui ont

connu des difficultés de suivi scolaire, en lien avec les associations, les collectivités et les enseignants.

- Adoption d'une logique préventive et responsabilisante pour les parents, en diversifiant l'offre d'accompagnement en protection de l'enfance, par le recours plus massif à la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF).

- L'Udaf déplore la diminution des moyens des Juges sur le département du Doubs.

- Depuis 2018, le calcul des frais de gestion des majeurs protégés manque de clarté et fluctue chaque année, pénalisant directement nos usagers.

- Les Udaf réclament un véritable soutien public cohérent aux associations de défense des consommateurs et le développement d'un programme national d'actions d'éducation à la consommation portées par les réseaux associatifs, programme qui inclut des aspects environnementaux.



Rencontre avec Monsieur ALAUZET  
le 21 septembre 2020



Rencontre avec Madame GENEVARD  
le 25 septembre 2020



Rencontre avec Madame CHARVIER  
le 5 octobre 2020

Rencontre avec Monsieur LONGEOT  
le 30 novembre 2020



Rencontre avec Monsieur SOMMER  
le 23 octobre 2020

Rencontre avec Monsieur GROSPERRIN  
le 6 novembre 2020



Rencontre avec Monsieur BARBIER  
le 12 novembre 2020

Rencontre avec Madame JACQUEMET  
le 1er février 2021





# **REPRÉSENTER LES FAMILLES**

Les représentations sont assurées par 61 personnes (administrateurs, responsables ou adhérents d'une association familiale et salariés).

Un travail de mise à jour et d'archivage des données de nos représentants est réalisé chaque année. Des fiches de renseignements pour chaque instance sont créées et mises en ligne sur l'intranet.

7 administrateurs de l'Udaf du Doubs représentent également l'Uraf au sein de diverses instances régionales.

 **80** REPRÉSENTATIONS

 **39** CCAS / CIAS

## LES REPRÉSENTATIONS COMMUNALES

L'Udaf du Doubs n'est plus représentée dans 18 CCAS / CIAS par rapport à la mandature précédente. En revanche elle assure des représentations dans 14 nouvelles communes.

COMMUNES	REPRÉSENTANTS	COMMUNES	REPRÉSENTANTS
AUDINCOURT	POLI Josette	MANDEURE	BOURLIER Jacky
BAUMES LES DAMES	DELAGRANGE Maryse	MONTBÉLIARD	RIDOUX Marie-Thérèse
BAVANS	VOITOT Daniel	MONTFAUCON	POTY Anne-Marie
BESANÇON	PELLATON Michel	MONTPERREUX	MERCET Hélène
BETHONCOURT	BOUNAZOU Yasmina	MORTEAU	BOURDIN Denis
CHATILLON LE DUC	DESGOUILLES Sonia	NANCRAY	MASSIAS Michel
CHEMAUDIN ET VAUX	FERREUX Valérie	PALANTINE	FRANCHINI M.-Thérèse
DEVECEY	BRUN Caroline	PONT DE ROIDE	GULLAUD J. François
ETALANS	GRAND Nadine	PONTARLIER	ROYET Monique
ETUPES	GAILLOT Sandrine	QUINGEY	ROY Jean-Michel
EXINCOURT	JEANNEROT Andrée	SAINT VIT	COTTINY Marcel
FRASNE	DÉSARMÉNIEN Jacky	SAINTE SUZANNE	HERMETET Loraine
GENNES	LIME Bernard	SAÔNE	ETTASSI Sophie
GOUX LES USIERS	BOUVET Polette	SERRE LES SAPINS	LABILLE Frédérique
GRAND COMBE	REGNIER Louis	SOCHAUX	CABURET Isabelle
CHATELEU		VALDAHON	BRECHEMIER Nelly
GRAND CHARMONT	CHENUS-MARTHEY	VALENTIGNEY	CARRE Gérard
GRANGES NARBOZ	LEHMMAN Gaëlle		
JOUGNE	COSSON Michel		
LE RUSSEY	FEUVRIER Monique		
LES AUXONS	THION Noëlle		
LOUE LISON (CIAS)	GUENAUD Denis		

# LES REPRÉSENTATIONS DÉPARTEMENTALES (AU 31.12.2020)

## ÉDUCATION



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Conseil dép. de l'éducation nationale (CDEN)	M. GUENAUD	M. DELACHAUX
Jury des métiers funéraires	M. COTTINY	Mme SAINTOT
Com. dép. agrément MJPM exerçant à titre individuel	M. BOURLIER	Mme FRANCOIS
Groupe d'appui dép.	M. PATTON	

## TITULAIRES

## SUPPLÉANTS

## CONSO



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Com. de surendettement des particuliers	M. GAULARD	Mme LEDOUX
Com. dép. d'aménagement commercial (CDAC)	M. COTTINY	M. CARRÉ
Bureau d'aide juridictionnelle (BAJ)	M. Du FOU	M. MARICHIAL

## TITULAIRES

## SUPPLÉANTS

## SANTÉ



	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CPAM du Doubs	M. SERRA	
CDU CH Baume les Dames	M. FAURE	Mme DELAGRANGE
CDU CHRU Jean minjot		M. GOMES
CDU Clinique St Vincent	M. GUENAUD	Mme SUGNY
CDU centre réadaptation Hauts de Chazal	M. BOREL	
CDU Centre de soins et d'hébergement longue durée Jacques Weinman		M. COTTINY
CDU HAD Mutualiste FC		M. COTTINY
ALMA FC (allo maltraitance)	M. BOREL	
Conseil local de santé mentale du Grand Besançon	M. BOURLIER	
Comité Territorial de Santé du Doubs (CTS)	M. FAURE	
Com. Dép. Citoyenneté Autonomie (CDCA)	M. BOREL	Mme SAINTOT
Com. appels à projets médico-sociaux	Mme LEDOUX	
Groupement Hospitalier de Territoire centre FC	M. FAURE	

**TITULAIRES****SUPLÉANTS****LOGEMENT**

SOLIHA	M. ABRAM	M. Du FOU
ADIL	M. BARAULT	Mme RENARD
CCAPEX (prévention d'expulsion)	Mme RENARD	
Droit au Logement Opposable (DALO)	M. COTTINY	Mme RENARD
Habitat 25	M. COTTINY	
GEM (anciennement GBH)	M. COTTINY	
GCS 25	M. GAULARD	Mme RENARD

**TITULAIRES****SUPLÉANTS****FAMILLE**

CAF du Doubs	M. ABRAM M. KENDÉ Mme ROUSSEL Mme SUGNY	Mme CABURET
Antenne petite enfance FC	M. GUENAUD	
Commission d'agrément pour l'adoption	M. SIMON	M. BARAULT
Conseil de famille des pupilles de l'Etat	M. BARAULT	M. SIMON

**TITULAIRES****SUPLÉANTS****QUOTIDIEN**

CDJSVA (jeunesse, sport) - FDVA	M. DELACHAUX	
Com. Com des taxis PMA	M. CARRÉ	
CCSPL Besançon	M. HAON	
CCSPL Micropolis	M. COTTINY	
CCSPL aggro. Montbéliard	Mme CABURET	
CCSPL Grand Besançon	M. COTTINY	
CCSPL unités de vie, Mobidoubs	M. BOREL	M. CARRÉ
Com. dépt. de la sécurité routière	M. FAURE	Mme SAINTOT
Com. local des abattoirs	M. ABRAM	

## RENOUVELLEMENT DE NOS REPRÉSENTATIONS

- Commission d'agrément pour l'adoption
- Conseil de famille des pupilles de l'Etat
- Jury pour la délivrance des diplômes dans le domaine funéraire
- Com. Dép. Citoyenneté et Autonomie (CDCA)
- SOLIHA
- CCSPL Agglomération Pays de Montbéliard
- GEM (anciennement GBH)

- 5  
REPRÉSENTATIONS

+ 1 NOUVELLE  
REPRÉSENTATION



### BILAN ANNUEL DES MANDATURES

Une enquête est envoyée chaque année en janvier à l'ensemble de nos représentants familiaux. Cette année, nous avons obtenu 53% de taux de retour.

Nous avons aussi souhaité questionner les représentants sur l'impact de la crise sanitaire dans leur mission :

- Pour la moitié des répondants, les missions de représentations ont été suspendues pendant les périodes de confinement.
- 40% des répondants a utilisé la visioconférence.
- Une partie des représentants a d'ailleurs rencontré des difficultés avec cet outil, notamment des problèmes de connexion.

Parmi les réponses, nous relevons par ailleurs des remarques intéressantes qui pourront être prises en compte dans les années à venir :

• 1/3 des répondants se dit intéressé par la mise à disposition d'un guide du représentant familial.

• 1/3 des répondants souhaite être mis en relation avec d'autres représentants familiaux.

• La moitié donne son accord pour communiquer ses coordonnées aux autres représentants.

### PERSPECTIVES 2021

Plusieurs points du Projet associatif 2021-2026 concernent les représentants familiaux. Parmi les objectifs fixés :

- Réaffirmer l'expertise de l'Udaf dans la représentation des familles,
- Valoriser l'importance du rôle des représentants dans la défense de la politique familiale,
- Fédérer les représentants Udaf dans les CCAS et CIAS,
- Assurer la qualité de ses représentants familiaux.

L'Unaf va prochainement mettre à la disposition du réseau un magazine entièrement dédié aux représentants familiaux.



**GÉRER  
LES  
SERVICES  
D'INTÉRÊT  
FAMILIAL**

# LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

Lorsque les prestations familiales ou le revenu de solidarité active versés aux personnes isolées ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et que l'accompagnement en économie sociale et familiale n'apparaît pas suffisant, le Juge des Enfants peut ordonner que, tout ou partie, de ces prestations soient versées à une personne morale ou physique qualifiée dite « Déléguée aux prestations familiales ».

Ainsi, le service DPF a pour mission la mise en oeuvre de la **Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)**.

Prononcée par le Juge des Enfants, cette **mesure d'assistance éducative** a plusieurs objectifs, dont les principaux sont :

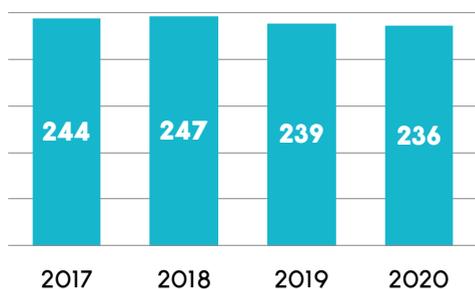
Améliorer ou protéger les conditions de vie des mineurs, prévenir les risques de danger par une utilisation des prestations familiales conforme aux intérêts et besoins des enfants.

Contribuer à une réflexion autour de l'organisation du budget et de la nécessité d'anticiper et d'établir des priorités dans les dépenses.

Rétablir une gestion autonome des prestations familiales en répondant à l'intérêt supérieur de l'enfant.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

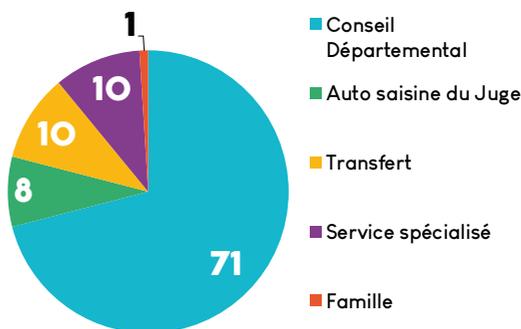
### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES ACCOMPAGNÉES CHAQUE ANNÉE



Au total, 236 familles ont été accompagnées par le service DPF en 2020.

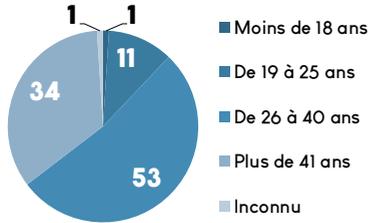
Nous constatons une stabilité de l'activité ces dernières années.

### ORIGINE DE LA MESURE (EN %)



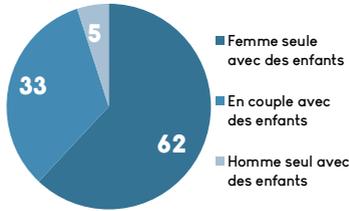
La grande majorité des familles est orientée par les services sociaux du Conseil Départemental. Mais le service DPF est également reconnu par les autres acteurs de la protection de l'enfance (services spécialisés comme l'AEMO, les juges des enfants).

## BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR ÂGE (EN%)



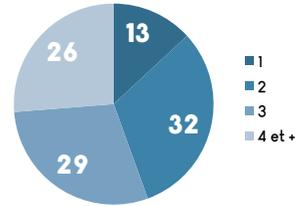
Les bénéficiaires sont **plutôt de jeunes parents** si l'on considère que l'âge moyen des mères à la naissance s'élève à 30,1 ans dans le Doubs en 2019 (source INSEE).

## BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL (EN%)



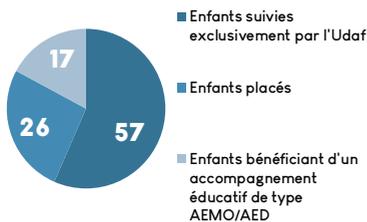
**La plupart des familles sont monoparentales:** 67% des bénéficiaires le sont alors que dans le Doubs la monoparentalité ne concerne que 22% des familles avec enfants de moins de 25 ans en 2017.

## BÉNÉFICIAIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE (EN%)



Les bénéficiaires sont le plus souvent **à la tête d'une famille nombreuse** (3 enfants et plus) que l'ensemble des familles du Doubs. 55% contre 33% des familles doubiennes avec enfants de moins de 25 ans en 2017 (source INSEE).

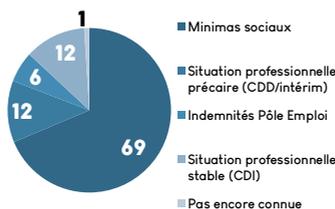
## SITUATION DES 671 ENFANTS À CHARGE DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES (EN%)



Inscrite dans la palette des mesures de protection de l'enfance, la MJAGBF accompagne les familles dans l'exercice de leur parentalité à travers la gestion budgétaire.

Cette mission est d'autant plus importante que **près de la moitié des enfants ne bénéficie pas d'autres accompagnements.**

## BÉNÉFICIAIRES SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS (EN%)

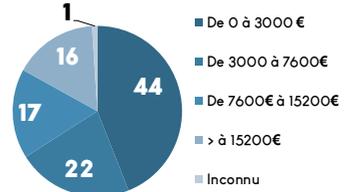


**Les familles sont généralement éloignées de l'emploi.**

1 sur 4 seulement a des revenus issus d'une activité professionnelle.

**Elles vivent essentiellement de minima sociaux.**

## BÉNÉFICIAIRES SELON LE MONTANT DE L'ENDETTEMENT À L'ARRIVÉE DE LA MESURE (EN%)

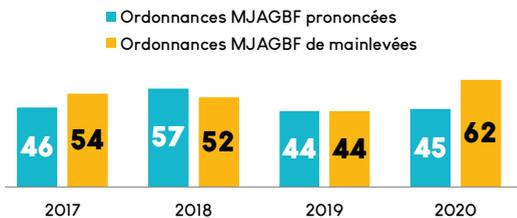


**Les familles connaissent des situations financières très dégradées à l'arrivée de la mesure.**

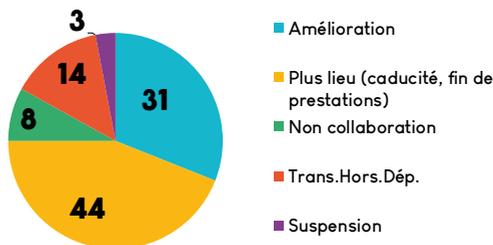
55% ont un **endettement** supérieur à 3000 euros.

En 2020, 40% doivent faire face à une **procédure d'expulsion locative.**

## NOMBRE DE MJAGBF PRONONCÉES ET LEVÉES



## MOTIF DE MAINLEVÉE EN 2020 (EN%)



Nous constatons cette année une augmentation du nombre de mesures levées, correspondant pour 44% d'entre elles à un plus-lieu de la mesure.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

- Changement de **responsable de service en février 2020** : arrivée de Madame RENARD, en remplacement de Madame BORNOT.
- Elaboration du **Projet de service n°3 pour la période 2021-2026**, avec la participation de l'équipe DPF et des usagers.
- Recours massif au **télétravail des équipes** durant le premier confinement, inhérent à l'épidémie de COVID-19, puis adaptation tout au long de l'année au regard des préconisations gouvernementales.
- Continuité du **service assurée tout au long de l'année** et priorité donnée aux contacts avec l'ensemble des personnes accompagnées.
- En janvier, arrivée de **Madame COMTE, Juge des enfants à Besançon**, en remplacement de Madame LAHAYE.

- En septembre, arrivée de **Madame ROUAULT, Juge des enfants à Besançon**.
- Présentation des **groupes d'expression** des personnes accompagnées lors des vœux sur les 3 sites, et réunion du premier groupe à Besançon, en février.
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale pour 3 chefs de service.
- Recrutement de Madame GOUDEY, DPF à Besançon, en remplacement de Madame BAROUX-PETITPERRIN.
- Retour de Madame HENRIET, DPF à Pontarlier, en septembre.

Enquête de satisfaction réalisée en été à destination des familles accompagnées par le service :  
 «Confinement : conditions de vie des familles bénéficiaires d'une MJAGBF et relations avec l'Udaf du Doubs».

# DÉMARCHE QUALITÉ

- Audit externe de surveillance les 23 et 24 novembre 2020, selon la norme ISO 9001 version 2015, qui inclut la notion de gestion des risques : le système mis en place demeure conforme.
- Audits croisés avec l'Udaf 52 et audit interne : les audits ont confirmé l'efficacité de l'organisation mise en place durant l'état d'urgence sanitaire.

## PERSPECTIVES 2021



• Rédaction du rapport d'évaluation interne n°2 pour la période 2021-2026 suite au délai supplémentaire octroyé.

- Rencontre en équipe des juges des enfants de Besançon et Montbéliard.
- Réorganisation du service suite au départ de Mme MERCIER.
- Mener une réflexion approfondie sur l'organisation du service (sectorisation en cohérence avec les Tribunaux et CMS, mise en place d'outils communs, etc.).

• Déploiement du plan d'actions issu du 3ème projet de service autour de 3 axes :

- Valorisation du service DPF auprès des partenaires,
- Participation des familles à la vie du service DPF et de la mesure,
- Amélioration de l'organisation du service DPF et des outils mis à sa disposition.

• Il en découle pour l'année à venir, les priorités suivantes :

- Promouvoir la MJAGBF auprès des partenaires par le biais de réunions de présentation et d'échanges,
- Renforcer, formaliser et entretenir le réseau partenarial,
- Favoriser l'expression individuelle et collective des familles (enquête de satisfaction),
- Adapter le logiciel métier à la réalité et aux besoins du service.

Le service MJPM exerce des mesures d'accompagnement judiciaire et de protection juridique des majeurs confiées par un Juge des Tutelles.

## LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La MAJ est un **dispositif d'accompagnement du majeur en matière budgétaire et sociale**. Elle fait suite à l'échec d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP). Le MJPM perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources. Il s'agit d'une action éducative.

## LA CURATELLE

**Simple** : la personne protégée accomplit seule les actes de gestion courante mais doit être assistée de son curateur pour les actes importants. Elle perçoit ses ressources, et gère seule son compte courant.

**Aménagée** : le juge peut choisir de personnaliser la curatelle et énumère dans son jugement les actes que la personne peut ou ne peut pas accomplir.

**Renforcée** : le curateur perçoit seul les revenus de la personne protégée et règle ses dépenses à partir d'un compte ouvert au nom de cette dernière.

## LA SAUVEGARDE DE JUSTICE AVEC MANDAT SPÉCIAL (SJMS)

C'est le régime de protection le plus léger, puisque **la personne conserve l'exercice de ses droits** (à l'exception des missions confiées au mandataire spécial). Elle constitue un régime temporaire de protection minimale, dont l'intérêt essentiel est de pouvoir être mis en place très rapidement.

## LA TUTELLE

Il s'agit du régime de protection le plus fort. Il se traduit par **une incapacité juridique presque totale de l'intéressé**. Les actes de la personne sont effectués à sa place par quelqu'un qui la représente.

## LES MJPM, EN COLLABORATION AVEC LE SECRÉTARIAT, ASSURENT :

- La **protection des personnes** (information, conseil, vigilance, ou assistance ou représentation).
- La **gestion des revenus et du budget** en apportant des soins prudents, diligents et avisés.

- Le suivi **patrimonial et financier**.
- Le suivi **administratif**.
- La **défense des intérêts juridiques**.

Les services Gestion Electronique des Documents (GED) et Comptabilité interviennent en support de l'activité.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

**1900** mesures traitées en 2020 et

**1688** personnes bénéficiaient d'un accompagnement par l'Udaf dans le cadre d'une mesure judiciaire au 31 décembre 2020 :

- 220 nouvelles mesures.
- 224 sorties de mesures.

Depuis 2015, l'activité a connu une **croissance de 13,06%**.

### Typologie des mesures :

- 57 MAJ
- 51 SJMS
- 64 curatelles simples
- 1119 curatelles renforcées dont 20 aménagées
- 397 tutelles

90% des mesures portent sur la protection des biens et des personnes.

76% des mesures concernent des personnes qui vivent au domicile ce qui implique un accompagnement social plus conséquent.

Augmentation modérée du nombre de mesures confiées, du fait de la fermeture des tribunaux durant le premier confinement.

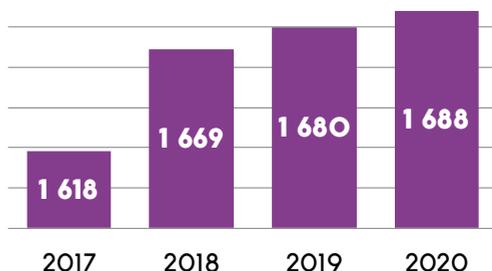
### Typologie de la population suivie

Les bénéficiaires d'une mesure de protection présentent des altérations, médicalement constatées, de leurs facultés mentales et/ou physiques de nature à les empêcher de pourvoir seuls à leurs intérêts.

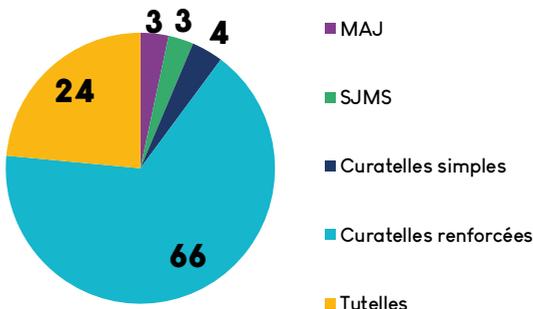
### Typologies des sorties de mesures :

- 44 main levées, dont 15 pour amélioration et 36 transferts
- 144 décès (contre 114 en 2019, d'où une augmentation de 26%)

### NOMBRE DE MESURES AU 31 DÉCEMBRE



### RÉPARTITION DES MESURES EN 2020 (EN%)

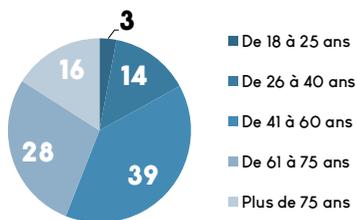


Néanmoins l'activité reste soutenue en raison notamment du nombre de décès plus important, et du prononcé de SJMS toujours très conséquent.

Dans cette population, on repère 4 facteurs de vulnérabilité :

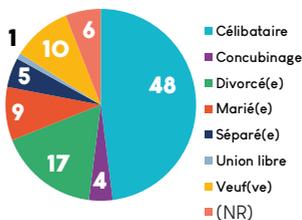
- La vulnérabilité sociale
- La dépendance liée à l'âge
- Les troubles psychiques ou psychiatriques
- Les situations de handicap

## BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR ÂGE (EN%)



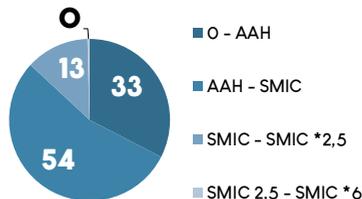
Les majeurs suivis ont la caractéristique d'être pour plus de la moitié âgés de moins de 60 ans.

## BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL (EN%)



Les bénéficiaires sont davantage touchés par l'isolement social ou familial, par exemple 48% d'entre eux sont célibataires alors que 83% d'entre eux ont 40 ans et plus.

## BÉNÉFICIAIRES SELON LEUR NIVEAU DE REVENUS (EN%)



Cette population est particulièrement vulnérable sur un plan économique. 87% des usagers perçoivent un revenu annuel inférieur ou égal au montant du SMIC Brut.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

- Présentation des groupes d'expression des personnes accompagnées lors des vœux sur les 3 sites, et réunion du premier groupe à Besançon, en février.
- Recours massif au télétravail des équipes durant le premier confinement, inhérent à l'épidémie de COVID-19, puis adaptation tout au long de l'année au regard des préconisations gouvernementales.
- Continuité de service assurée tout au long de l'année et priorité donnée aux contacts avec l'ensemble des personnes accompagnées.
- Elaboration du **Projet de service n°3 et du rapport d'Évaluation interne n°2 pour la période 2021-2026, avec la participation des usagers et des équipes, à travers des groupes de travail.**
- Réduction du nombre de Juges des Tutelles dans le département, de 4 à 3, et arrivée d'un nouveau Juge des tutelles à Besançon ainsi qu'à Montbéliard.
- Signature du contrat territorial de santé mentale du Nord Franche-Comté avec notamment l'AHBFC et l'ARS.
- Participation aux **groupes de travail du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) Nord Franche-Comté**, pour le secteur de l'aire urbaine, et participation aux PTSM du Doubs ainsi qu'aux CLSM (conseils locaux de santé mentale) du Grand Besançon, Doubs central et Haut-Doubs.
- Formation premiers secours en santé mentale pour 3 chefs de service.
- 5 mandataires judiciaires ont suivi la formation CNC MJPM à l'université de Besançon.
- Rencontre des trois Juges des Tutelles du département : les retours sont positifs et la collaboration efficace.
- Mise en place d'un mode de paiement dématérialisé (e-carte) en partenariat avec la Caisse d'Épargne.

## DÉMARCHE QUALITÉ

- Audit externe de surveillance les 23 et 24 novembre 2020, selon la norme ISO 9001 version 2015, qui inclut la notion de gestion des risques : le système mis en place demeure conforme.
- Audits croisés avec l'Udaf 52 et audit interne : les audits ont confirmé l'efficacité de l'organisation mise en place durant l'état d'urgence sanitaire.
- Questionnaire à l'attention des personnes accompagnées durant la période de confinement :

### Enquête MJPM : conditions de vie des majeurs protégés et relations avec les services de l'Udaf du Doubs :

- 90% des usagers se déclarent satisfaits de l'initiative de l'Udaf de les avoir appelés régulièrement,
- 93% des usagers se déclarent satisfaits de l'accueil téléphonique,
- 88% des usagers se déclarent satisfaits de la prise en compte de leur demande,
- 90% des usagers déclarent avoir eu le sentiment de se sentir écoutés durant les échanges avec l'Udaf.

## PROSPECTIVES 2021



- Surveillance davantage renforcée des personnes les plus vulnérables, par des contacts réguliers, durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- Rédaction d'un plan de sécurisation des établissements (PSE).
- Préparation des Certificats Nationaux de Compétence MJPM pour 5 mandataires judiciaires.
- Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'Unaf.
- Déploiement du plan d'actions issu du 3ème projet de service et de la seconde évaluation interne, qui s'élabore autour de 3 grands axes :
  - Personnaliser la protection,
  - Gérer les risques,
  - Veiller à l'effectivité des droits des usagers.
- Audit AFNOR de surveillance.
- Il en découle pour l'année à venir les priorités suivantes :
  - Réunir les groupes d'expression,
  - Mener une enquête de satisfaction,
  - Renforcer, formaliser et entretenir le réseau partenarial,
  - Organiser un groupe de travail consacré à l'harmonisation des pratiques pour ce qui concerne la remise de l'excédent,
  - Définir les futures modalités de contact avec les usagers,
  - Parfaire la connaissance des publics suivis.
- Poursuivre la mise en conformité avec le RGPD.
- Gestion des situations de violence : poursuite de la nécessaire collaboration avec les partenaires (Préfecture, Police, Gendarmerie, et les services de psychiatrie, en suite d'une tentative d'agression sur le site bisontin en 2020).
- Poursuite des travaux menés sur le projet territorial de santé mentale (PTSM) dans les différents bassins du Doubs.

# LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

En 2016, à la demande des Parquets de Besançon et de Montbéliard, l'Udaf du Doubs a accepté d'être porteur de projet pour la mise en place de stages de responsabilité parentale ayant pour objet de rappeler au stagiaire les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

Une convention avec les Parquets de Belfort et de Montbéliard a été signée le 22 janvier 2020 encadrant la mise en oeuvre des stages à titre d'alternatives aux poursuites.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les stages prévus durant le 1er confinement ont pu être reportés sur la fin de l'année. Les Parquets nous ont confirmé la possibilité d'animer les stages durant le 2ème confinement, ce qui nous a permis de maintenir les dates fixées.

Le 1er septembre 2020, l'Udaf du Doubs a recruté Mme RODRIGUES pour animer et coordonner le dispositif des stages sur l'ensemble du département, en concertation avec Mme RENARD, responsable du service DPF.

Une adresse mail dédiée a été créée

([srp@udaf25.fr](mailto:srp@udaf25.fr)) et un téléphone portable mis à sa disposition afin de faciliter les échanges avec les participants et les partenaires, mais également afin de centraliser la réception des dossiers envoyés par les délégués du Procureur.

Des rencontres ont eu lieu en octobre avec les partenaires positionnés dans la coanimation des stages, les substituts du Procureur de Belfort et de Montbéliard et le directeur du SPIP de Belfort.

**En 2020, malgré le contexte peu favorable, 8 stages, sur l'ensemble du département, ont tout de même pu être organisés en respectant les consignes sanitaires.**

57 personnes ont été convoquées (35 femmes, 22 hommes), dont 15 domiciliées dans les quartiers prioritaires :

- 4 stages à Besançon,
- 4 stages à Montbéliard.

## PERSPECTIVES 2021

- Rencontre avec la DSDEN le 13 janvier.
- Suite à l'entrée en vigueur de la loi n°2019-222, les tribunaux judiciaires de Montbéliard et Belfort ont sollicité l'Udaf du Doubs afin de faire évoluer l'actuelle convention pour permettre aux magistrats le prononcé du stage de responsabilité parentale à titre de peine principale ou complémentaire et à titre d'obligation d'une peine d'emprisonnement assorti d'un sursis probatoire.

- Nouvelle convention avec les tribunaux judiciaires de Montbéliard et Belfort signée en mars 2021.
- Partenariat en cours avec les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) du Doubs et du Territoire de Belfort.
- Formalisation de documents de présentation de ce dispositif à destination des partenaires et financeurs.
- Participation au groupe de travail de l'Unaf pour partager entre Udaf les pratiques, les expériences et les outils utilisés.

# L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Depuis 2010, des MJPM assermentés rendent accessible l'exercice du mandat tutélaire qui est confié aux familles, à travers ce service de proximité entièrement gratuit.

Il s'adresse :

## AUX FAMILLES

En amont de la mesure de protection pour leur apporter l'information nécessaire à la compréhension des différents types de mesures de protection.

## AUX TUTEURS FAMILIAUX

Apporter un soutien technique par le biais d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur des thèmes liés à l'exercice du mandat.

## AUX PROFESSIONNELS ET PERSONNES BÉNÉVOLES

En lien avec les personnes protégées.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Répartition de l'activité selon les tribunaux judiciaires :

- 923 contacts à Besançon.
- 292 contacts à Montbéliard.
- 74 contacts à Pontarlier.
- 22 autres contacts.

**20** informations collectives ont été organisées auprès des partenaires du champ médico-social et des tuteurs familiaux.

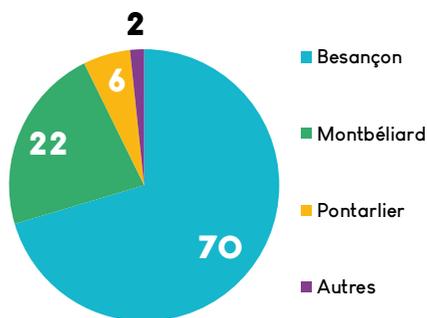
Nous pouvons noter un fléchissement du nombre de contacts, qui s'explique essentiellement par le premier confinement, inhérent à l'épidémie de COVID-19. En effet, durant cette période les tribunaux étant fermés, les permanences ISTF n'ont pas pu avoir lieu.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2020

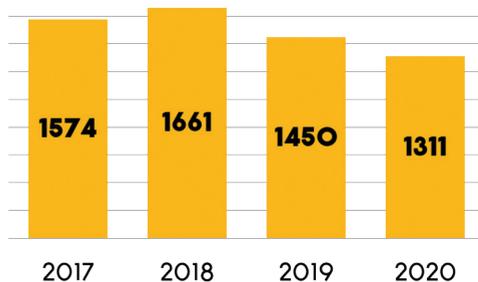
• Organisation de **temps d'échanges destinés aux tuteurs familiaux**, sur les sites de Besançon et Montbéliard, grâce à une enveloppe exceptionnelle de la DDCSPP25.

Ces temps d'échanges sont co-animés par un psychologue et un mandataire du ser-

## CONTACTS PAR TRIBUNAL EN 2020 (EN%)



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTACTS



vice ISTF. Ils permettent aux tuteurs familiaux, au-delà du cadre légal de la mesure de protection, d'aborder des points en lien avec leur vécu, leurs difficultés, sous un angle plus éthique, plus personnel.

Ainsi, ce sont 7 séances de 3 heures qui ont été organisées, et 34 tuteurs familiaux qui

ont bénéficié de ces temps d'échanges.

• Il en ressort des **témoignages** forts :

*« L'écoute des autres personnes permet de relativiser et d'avancer dans la situation que je vis. Se confier fait énormément de bien. »*

*« De partager avec d'autres parents ou tuteurs des soucis de chacun est enrichissant, et même en quelque sorte thérapeutique. »*

• Maintien des **contacts avec les services ISTF des Udaf de la région** par visioconférence. Le contexte de crise sanitaire n'a

pas permis de réaliser des rencontres en présentiel, ni de concrétiser des projets communs.

• Réorganisation du service afin de garantir la **continuité de l'activité**, et la qualité de la prestation.

C'est le cas notamment pour la mise en oeuvre d'informations collectives, permettant de sensibiliser et de mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif ISTF, tout en veillant à la sécurité des intervenants et participants.

## PERSPECTIVES 2021

La crise sanitaire a introduit de nouvelles manières d'être en relation, et de nouveaux moyens de communication. Cette évolution s'impose à nous et nous devons désormais en tenir compte dans nos réflexions et nos projets sans pour autant nous éloigner de notre coeur de métier : répondre aux familles.

Ainsi, nous projetons de :

- Développer les webinaires, les rendez-vous en visioconférence,
- Communiquer davantage dans les médias : publications dans le magazine Vu du Doubs et dans les newsletters des partenaires, interventions sur France Bleu, ...
- Réaliser une vidéo pédagogique en collaboration avec le Tribunal Judiciaire de Besançon, pour expliquer la façon dont se déroule une audition avec le Juge des tutelles, lors de l'ouverture d'une mesure de protection. L'objectif étant de rassurer et de permettre aux familles de préparer au mieux la rencontre avec le magistrat.
- Poursuivre les temps d'échanges destinés aux tuteurs familiaux, co-animés par un psychologue et un mandataire du service ISTF.
- Maintenir les contacts avec les services ISTF des Udaf de la région, pour échanger sur les pratiques et les initiatives de chacun.
- Mettre en place une liste de diffusion de tuteurs familiaux, dans le respect du RGPD, aux fins de communication d'informations et d'invitations, par le biais d'une boîte mail générique au service.
- Continuer d'informer, sensibiliser et mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif ISTF.



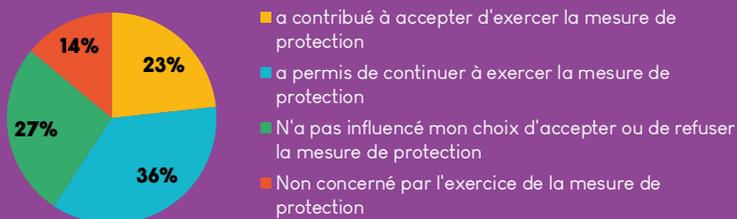
## ENQUÊTE DE SATISFACTION

organisée auprès des personnes qui ont contacté le service (91 réponses sur 435 enquêtes).

- Les familles se sont adressées au service ISTF pour :



- L'existence du service :



- 98,9% des personnes ont reçu les informations attendues.
- Les personnes sont prêtes à faire à nouveau appel au service à 90%.
- Témoignages :

«Nous avons beaucoup apprécié le service et cela nous a été très utile.»

«Le personnel assure cette mission avec compétence, empathie et dévouement.»

Rendez-vous sur :  
[www.udaf25.fr](http://www.udaf25.fr)  
rubrique Tuteurs  
Familiaux

# CDICC (CONSTITUTION DE DOSSIERS DE SURENDETTEMENT)

Les 12 bénévoles actuels ont pour mission de déterminer la situation de la famille bénéficiaire, recenser ses ressources, ses charges fixes, son endettement et sa capacité de remboursement afin de l'aider à compléter un dossier de surendettement.

L'accueil est fait à la Maison de la Famille à Besançon et, à la demande, à l'antenne de Pontarlier, à l'Association des Familles de Morteau, aux CMS de Baume les Dames, L'Isle sur le Doubs, Quingey, Maïche, Morteau, Ornans, Saône et à la Maison des Services de Valdahon.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE

En 2020, les bénévoles ont assuré **350 rendez-vous** concernant **232 familles** (soit 138 enfants à charge), sur 6 demi-journées par semaine (avec la possibilité de prévoir des autres temps d'accueil à la demande).

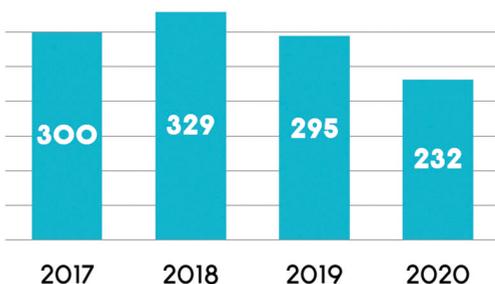
Nous observons une baisse de près de **38%** de nos rendez-vous et de 22% de familles reçues par rapport à l'année précédente. La crise sanitaire a en effet fortement impacté l'activité : les rendez-vous physiques ont été suspendus durant les deux périodes de confinement. Seuls les entretiens téléphoniques ont été maintenus (126 contacts).

Au 31 décembre 2020, **58%** des dossiers constitués avec l'aide du CDICC ont été déposés en Banque de France, soit un tiers de moins par rapport à 2019 : les bénéficiaires nous font part de leur difficulté à obtenir les documents pour constituer leur dossier.

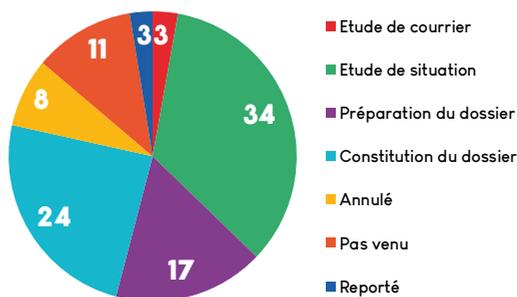
Le groupe de bénévoles s'est réuni **4 fois** dans l'année afin d'échanger sur les situations rencontrées et mieux appréhender les décisions prises en commission de surendettement.

Monsieur GAULARD et Madame LEDOUX, siégeant à cette commission, ont notam- Rapport d'activités 2020 - page 40

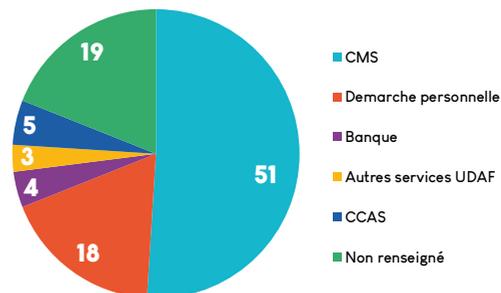
## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES



## LES RENDEZ-VOUS DU CDICC EN 2020 (EN%)



## QUI ENVOIE LA PERSONNE ? (EN%)



ment participé à 14 réunions en 2020 (dont une plénière avec les juges).

L'activité a nécessité **461 h de bénévolat** pour assurer l'accueil des personnes mais également la gestion administrative (-36% par rapport à 2019).

Il faut par ailleurs **comptabiliser 8 195 km** pour venir assurer les permanences et siéger en commission (-38%).

## FAITS MARQUANTS EN 2020

- L'activité a été fortement impactée par la crise sanitaire malgré les prises de rendez-vous téléphoniques (baisse globale d'environ un tiers par rapport à 2019).
- L'Udaf du Doubs a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la DRJSCS

pour solliciter la labellisation de deux Points Conseil Budget (PCB) sur le secteur du Grand Besançon et le secteur du Pays de Montbéliard. Ce nouveau financement est spécialement destiné à budgétiser la création d'un 0,6 ETP de travailleur social en plus du fonctionnement de l'équipe de bénévoles qui reste inchangé.

- 52 rendez-vous ont été assurés hors de Besançon dans le cadre de permanences décentralisées.

## LES PARTENAIRES RENCONTRÉS

- Rencontre avec les responsables de la Banque de France le 15 octobre 2020 en présence des membres du CDICC, des membres de Budget Conseil de Montbéliard et des mandataires de l'Udaf.

## PERSPECTIVES 2021



L'Udaf du Doubs poursuit son travail de mise en place du nouveau dispositif Point Conseil Budget

Compte tenu de son expérience et expertise dans ce domaine d'activité, l'Udaf du Doubs a obtenu une réponse favorable pour une labellisation sur le secteur du Grand Besançon et le secteur du Pays de Montbéliard.

Nous prévoyons de poursuivre l'aide à la constitution des dossiers de surendettement par l'équipe de bénévoles actifs et de créer un partenariat avec l'association Budget Conseil sur le secteur de Montbéliard.

Le financement complémentaire de l'Etat nous permet de créer un 0,6 ETP de travailleur social dont le rôle est de proposer un accompagnement budgétaire plus poussé pour les familles.

Par ailleurs, sur le secteur de Pontarlier nous accueillons depuis décembre 2020 une salariée de la Banque de France qui s'investit à mi-temps sous le format du mécénat de compétence pour proposer des permanences fixes sur Pontarlier et Morteau.

Nous envisageons de constituer une nouvelle équipe de bénévoles sur ces secteurs et de solliciter une 3ème labellisation sur ce secteur.



# LE SVP FAMILIAL (CONSEIL JURIDIQUE)

L'objectif de ce service est d'apporter aux familles, membres des associations adhérentes à l'Udaf **des informations juridiques dans tous les domaines de leur vie quotidienne**. En toute confidentialité, les personnes s'adressent à Madame BAY, Juriste, qui les reçoit en entretien lors de ses permanences le mercredi matin à Besançon et une fois par mois à Morteau.



Le nombre de contacts en 2020 connaît une **hausse de 15%** par rapport à 2019.

Pour rappel, Mme BAY avait bénéficié en 2019 de 2 jours de formation avec récupération sur son temps de travail déjà limité, ce qui représentait 3 permanences hebdomadaires. Par ailleurs, 2 mercredis au mois de mai étaient des jours fériés.

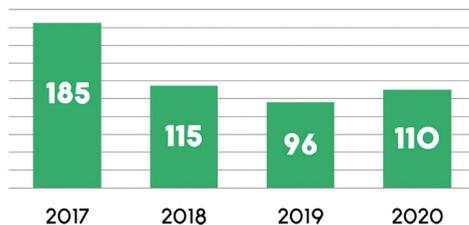
87 des consultations ont eu lieu à Besançon, 12 consultations à Morteau et 11 consultations en télétravail.

La crise sanitaire a eu un faible impact sur l'activité car notre juriste a continué d'être sollicitée par téléphone et mail pendant les périodes de confinement.

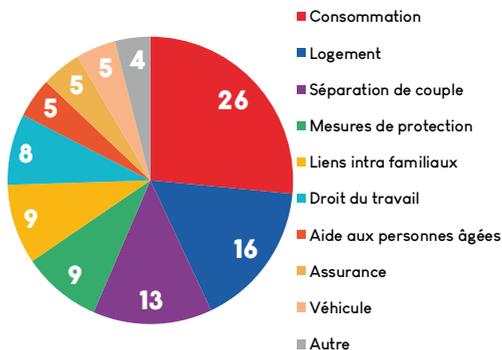
Les contacts ont eu lieu sur 40 demi-journées avec une moyenne de 3 contacts par matinée.

35% des personnes consultent ce service après en avoir eu connaissance via notre site internet.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS



## LES DOMAINES D'INTERVENTION (EN%)



## PRINCIPALES THÉMATIQUES DES ÉCHANGES

➤ **Les sujets autour de la famille** : tensions familiales entre frères et sœurs notamment concernant la gestion patrimoniale de biens familiaux ou la prise en charge de parents âgés en perte d'autonomie, la problématique des droits de visite des grands parents, les violences conjugales.

➤ **Les situations de séparation et de divorce** : les questions proviennent majoritairement de couples non mariés (séparation) avec des problématiques autour de la révision des pensions alimentaires ou du recouvrement de pensions impayées, de litiges concernant la garde alternée, de désaccord sur le partage des frais, sur les modalités pratiques du droit de visite...

➤ **Les litiges de consommation** : ils mettent en avant des arnaques, démarchages à domicile, abus de faiblesse, retards de livraison, défauts de conformité, non respect du délai de rétractation.

➤ **Les sujets relevant du domaine des successions** : notamment en lien avec la multiplication des familles recomposées et la complexité des situations familiales en cas de familles très nombreuses. Des litiges avec certains notaires peuvent être relevés également dans la gestion de successions.

➤ **Des litiges avec les banques** : soit pour des frais importants en lien avec des incidents bancaires, soit pour des situations de surendettement.

➤ **Les cas d'usurpation d'identité** : ils peuvent entraîner des difficultés d'interdiction bancaire, de découverts et d'alerte auprès de la Banque de France. Il semble que ce phénomène soit en augmentation suite à des vols de cartes d'identité et cartes bancaires.



## PERSPECTIVES 2021

Les permanences à Morteau sont depuis le mois de janvier 2021 assurées à la Maison des Services.

Le déficit se creuse depuis plusieurs années sur ce service, notamment lié à la prise en compte de l'ancienneté sur le salaire de la juriste, en poste depuis 16 ans.

Notre objectif est avant tout de pérenniser l'activité en limitant le déficit.

Enfin, pour davantage de lisibilité, une piste est envisagée de fusionner le SVP Familial avec le dispositif Point Conseil Budget.

# LE FONDS « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

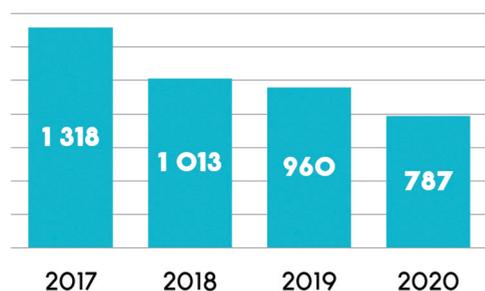
Par convention avec le Conseil Départemental, l'Udaf a assuré durant l'année 2020 son mandat de gestion des fonds «Solidarités énergie».

Les aides du FSL visent à lutter contre la précarité énergétique et pour que l'effet levier

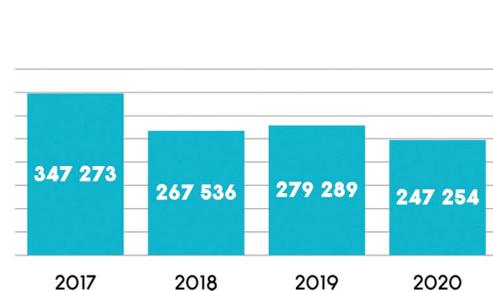
de l'aide financière soit réel, il faut qu'elle puisse améliorer de façon durable la situation de la personne bénéficiaire.

L'aide est délivrée sous forme d'aide non remboursable.

## LES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES



## LES MONTANTS GÉRÉS



Les aides attribuées ont concerné :

Electricité (EDF)	96 065 €
Gaz (ENGIE)	61 578 €
Autres fournisseurs	42 607 €
Autres énergies (bois, fuel)	47 004 €

Moins de familles sollicitent cette aide. Il est possible que celle-ci soit encore méconnue du grand public.

## FAITS MARQUANTS EN 2020

Un nouveau règlement intérieur des aides financières gérées par le département est entré en vigueur le 1er janvier 2020 (en savoir + : [www.doubs.fr/RI\\_aides\\_financieres\\_112019.pdf](http://www.doubs.fr/RI_aides_financieres_112019.pdf))

En voici quelques éléments clés :

· L'aide reste basée sur l'évaluation d'un travailleur social.

· L'information est systématique par rapport au type de logement et au chèque énergie.

· Le montant maximum est désormais de 200€ pour du chauffage collectif (les charges locatives étant dues au bailleur, éligibilité sur fonds « maintien ») et 400€ si le chauffage est individuel (dérogation possible à 600€).

· Encadrement de la récurrence (le maximum est baissé de 20% en cas de demande 3 ans de suite, puis refusée la 4ème année).

# LA CERTIFICATION ISO 9001

## LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ



L'audit de certification, réalisé par l'auditeur AFNOR, Madame LA SPINA, les 23 et 24 novembre 2020, a précisé que le **Système Management de la qualité de l'Udaf du Doubs conserve son caractère opérationnel et sa conformité au référentiel.**

Une exigence forte du référentiel ISO 9001 version 2015 étant l'amélioration continue de notre organisation, celle-ci s'est traduite par les modalités d'optimisation identifiées grâce aux différents audits qualité internes.

**Un audit croisé avec l'Udaf de la Haute-Marne** a eu lieu les 7 et 14 décembre 2020 en visio-conférence. Cet audit inter-Udaf qui a permis d'échanger sur les pratiques et d'identifier des pistes d'amélioration, sera renouvelé en 2021.

La politique Qualité définie initialement pour 5 ans par la gouvernance de l'Udaf sera reconduite pour l'année 2021 ; elle porte sur le **respect de la réglementation, la satisfaction des parties intéressées et l'amélioration continue.**

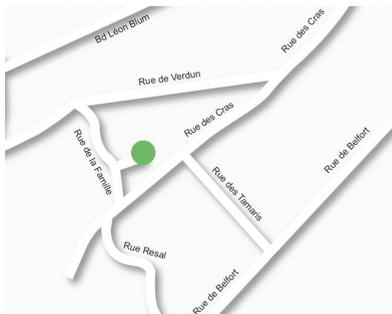
La Revue de Direction portant sur l'exercice 2020 s'est déroulée le 16 mars 2021 en visio-conférence, en présence de tous les pilotes de processus et du Président, Monsieur Gérard CARRÉ et du Vice-Président, Monsieur Yves BARAULT.

Cette revue a permis, d'une part, de **s'assurer que le système de management de la qualité demeure pertinent et adéquat** notamment en termes de gestion des risques et, d'autre part, de **prendre en compte toutes les opportunités d'amélioration.**

Le prochain audit de suivi de la certification par l'organisme AFNOR devrait se dérouler en décembre 2021.

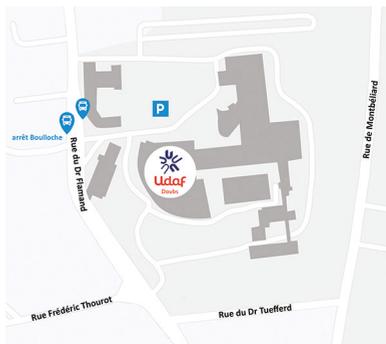
# LES ANTENNES

**SIÈGE SOCIAL :** Maison de la Famille - 12, rue de la Famille - 25000 BESANÇON  
Tél. 03.81.80.21.74 | Fax 03.81.50.43.20 | Courriel : [udafdoubs@udaf25.fr](mailto:udafdoubs@udaf25.fr)



**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi,  
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h

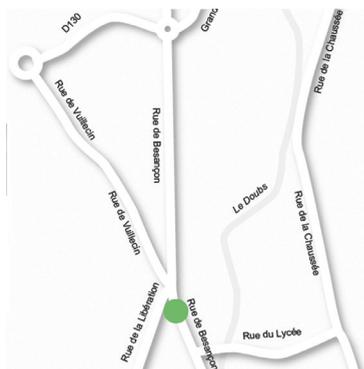
**MONTBÉLIARD :** Bâtiment Parc & Home Renaissance - 1<sup>er</sup> étage - 4 rue André Boulloche - 25200 MONTBÉLIARD | Tél 03.81.90.00.22 | Fax 03.81.98.45.60



Au 1<sup>er</sup> étage bâtiment Parc & Home Renaissance

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi,  
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h  
(Fermé au public le jeudi matin)

**PONTARLIER :** 107 rue de Besançon - 25300 PONTARLIER  
Tél 03.81.46.62.98 | Fax 03.81.39.06.29



**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi,  
De 9h à 11h45 et de 14h à 17h  
(Fermé au public le mercredi et vendredi après-midi)

# NOS PRINCIPAUX FINANCEURS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION  
SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES  
POPULATIONS (DDCSP)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE  
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE  
(DRJSCS)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE  
DE LA JEUNESSE  
DES SPORTS ET  
DE LA COHÉSION SOCIALE

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU DOUBS



CAF DU DOUBS



Direction Générale de  
la Concurrence, de la  
consommation et de la  
répression des fraudes  
(DGCCRF)



Mutualité Sociale  
Agriculture



Commissariat  
général à l'Égalité  
des territoires



Fonds interministériel  
de prévention de la  
délinquance



Crédit Mutuel  
Union



Caisse d'Épargne



Ville  
et Agglomération  
de Besançon



Ville  
et Agglomération  
de Pontarlier



# Le siège social

## MAISON DE LA FAMILLE

12, rue de la Famille  
25000 BESANÇON

Tél. : 03.81.80.21.74

Fax : 03.81.50.43.20

Courriel : [udafdoubs@udaf25.fr](mailto:udafdoubs@udaf25.fr)

# Nos antennes

## MONTBÉLIARD

Bâtiment Parc & Home Renaissance  
4, rue André Boulloche  
25200 MONTBÉLIARD

Tél. : 03.81.90.00.22

Fax : 03.81.98.45.60

## PONTARLIER

107, rue de Besançon  
25300 PONTARLIER

Tél. : 03.81.46.62.98

Fax : 03.81.39.06.29

**Suivez toutes nos actualités sur notre site internet et sur les réseaux sociaux !**



YouTube



**Udaf**  
Doubs  
UNIS POUR LES FAMILLES